

mercredi 13 octobre 2010

« Éviter les traumatismes »



Derrière une vitre sans tain, un enquêteur filme et retranscrit la parole de l'enfant. Photo A.-H. D.

**Au CHU, des auditions filmées de mineurs sont désormais possibles. Le but : éviter des souffrances inutiles.**

NANTES

C'est une petite pièce où l'on se sent bien. Les murs y sont bleus et blancs, les fauteuils confortables. Et des jouets achèvent de faire de cet endroit « *un lieu sécurisant* » pour les enfants, un lieu autrement moins froid ou intimidant qu'un local de police ou de gendarmerie. C'est le but recherché. Ici, à la maternité du CHU, les mineurs, victimes de violences sexuelles ou physiques, peuvent désormais libérer leur parole, « *dans des conditions optimales* ».

« Avant, on générait des traumas supplémentaires par ricochets, et nous voulons l'éviter », explique Xavier Ronsin, procureur de la République. « Confronter un enfant à des regards médicaux, puis judiciaires, c'était accroître sa souffrance. » Avec la création de ce local dédié aux auditions filmées, au sein de l'Unité d'accueil des enfants en danger, l'idée est d'éviter de faire répéter l'innommable à l'enfant. L'audition réalisée en ces murs doit pouvoir être réutilisée à des stades différents de la procédure.

Ici, l'enfant est accueilli par une équipe pluridisciplinaire (un pédiatre, un pédopsychiatre, un psychologue, une puéricultrice, une assistance sociale) pour un temps de « mise en confiance ». « Car ils se sont souvent efforcés d'oublier ce qui leur était arrivé. Ils leur faut donc souvent beaucoup de temps pour parler », souligne Anne Groleau, assistante sociale à Saint-Nazaire pour La Voix de l'enfant.

Plus de 100 enfants déjà accueillis

Dans ces fauteuils, entourés de personnes rassurantes, les enfants peuvent se confier. Pendant ce temps, de l'autre côté d'une vitre sans tain, un enquêteur retranscrit leurs récits. « Quand je repense aux conditions dans lesquelles on travaillait il y a encore dix ans, je réalise quels progrès ont été faits », se réjouit l'adjudant-chef Michel Esnault, commandant de la brigade de prévention de la délinquance juvénile.

Depuis six mois, ce nouveau lieu (qui existe depuis dix ans à Saint-Nazaire) a reçu 103 enfants, dont 66 filles. Parmi eux, 66 avaient subi des maltraitements sexuelles et 32 des violences physiques. Les autres étaient victimes de violences psychologiques ou de carences.

Anne-Hélène Dorison

### **A Savoir**

Plus de 4 450 enfants sont pris en charge chaque année au titre de la protection de l'enfance dans le département. 700 enfants sont dans une situation de risque ou danger qui nécessite une mesure judiciaire de protection en Loire-Atlantique.

Pour 20 %, il y a suspicion ou constat de maltraitance.